

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[197_Lettres de Hippolyte-Paul Jaÿr à François Guizot : 1847-1849](#)[Item](#)[Bruxelles, le 10 juin 1848, Hippolyte-Paul Jaÿr à François Guizot](#)

Bruxelles, le 10 juin 1848, Hippolyte-Paul Jaÿr à François Guizot

Auteurs : Jaÿr, Hippolyte-Paul (1802-1900)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Exil](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [France \(1848 \(Révolution de février\)\)](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau social et politique](#), [Suffrage universel](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1848-06-10

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote15, AN : 163 MI 42 AP 197 Papiers Guizot Bobine Opérateur 32

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Jaÿr, Hippolyte-Paul (1802-1900), Bruxelles, le 10 juin 1848, Hippolyte-Paul Jaÿr à François Guizot, 1848-06-10

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/9249>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationBrompton (Angleterre)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionBruxelles (Belgique)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 19/07/2025 Dernière modification le 04/09/2025

Bruxelles, 10 juin 1848

Mon cher et honore^r président

Si l'Allemagne est encore abondante à la fin de ce mois, j'ai avec ma femme y faire un tour de cinq ou six semaines, après quoi nous irons nous établir sur le bord du lac de Genève, en attendant le bon plaisir du gouvernement du Luxembourg. J'ai voulu, avant d'entreprendre le voyage, qui s'éloigne de tous et de la famille française de Londres. Vous enverrez, jusqu'à des temps meilleurs, mes adieux.

Vous savez, pourquoi je pars. Bruxelles, à beaucoup d'égards, était pour moi une résidence de choix. Nous y avions tenu d'excellentes relations, de la santé, de la sécurité, un établissement convenable et pourtant économique. J'y appréciais surtout la fréquence des nouvelles, qui nous tenaient deux fois par vingt quatre heures, et l'extrême voisinage de Paris et d'Angleterre. Mais on ne s'est pas rendu compte de cela. L'air des bays-bas agit sur mes enfants, qui travaillaient, depuis quatre temps, mieux que je ne travaiais. Ma femme, d'abord très bien portante, en me paraît avoir besoin de changer de lieu et de la situation. Moi-même, d'après ce que j'ai vu par mes amis de province, je ne suis pas fâché de passer, de plus près, entretenir mes rapports avec eux et veiller à mes affaires. La raison de famille et simple amour ne poussant leur naturel me conseilleraient donc le parti que j'ai pu vous dire.

une fois fixé quelque part, je vous ferai dire où je suis
qui sait s'il ne viendra pas un moment où, des quatre points cardinaux, les
honnêtes gens dont la tête et le cœur nourrissent une même pensée, auront
besoin de se retrouver et de s'entendre !

Quelques uns craignent cette époque prochaine. Je n'ai
pas cette illusion. La France, il est vrai, n'est pas républicaine ; et, malgré
les mensonges et les trahisons du suffrage universel, et on semble que l'Assemblée
Nationale ne l'est pas non plus. On a beau la battre les flancs pour pousser
l'enthousiasme, son forme politique obéissante pour toutes les traditions et tous les
intérêts d'un pays, la peur à la quelle on sacrifie n'éteint pas la conscience
et, je me suis vu quelle gêne dans toutes les affaires traitées les secrets protestations
de celle-ci. Il y a évidemment dans les actes de l'Assemblée, depuis la révolution,
deux sortes de choses : celles qu'on dit, et celles que l'on pense. Les premières
sont évidemment contraires aux secondes. Cependant chaque jour fait contracter
de nouveaux engagements, l'engagement de Rome jusqu'à l'acte, l'acte fait des
exigences, des productions, attire l'attention, tout cela au préjudice,
du moins momentanément, du retour d'une organisation régulière en France.
Nous vivons, fort justement, je pense, tout ce qui peut rester les pieds en l'air,
la tête en bas. Mais pour qu'elle revienne à sa position naturelle et lui
fasse se balancer un instant dans ce qu'on appelle l'équilibre instable et c'est
la phase que nous traversons. Mais gardant la main tantôt d'un côté, tantôt
de l'autre, le jongleur le moins habile doit faire tenir quelque temps un
objet quelconque dans cette situation forcée. Je crois m'apercevoir que la
pratique est bien à Paris cette manœuvre familière aux charlatans et aux
prestidigitateurs. Le tour d'est donc pas tout à fait joué et nous ne
sommes point encore à la veille de voir cesser le traversement. Ma conviction,
à cet égard, est pour beaucoup dans la résolution que j'ai prise de quitter Bruxelles.

Voilà, en restant, la que je mets de notre affaire particulière : les
conseillers instructeurs, quoiqu'ils continuent à entendre quelques témoins, avaient
bientôt moins considéré l'instruction comme terminée et préparé une ordonnance de
non-lieu qui devait, avant d'être proposée à la cour, être communiquée au
gouvernement. L'échauffourée du 15 mai, avec son cortège d'incidents, a fait
lambiquer la cette pièce, qu'en tous cas, probablement la politique des cinq Directeurs
eut enfouie dans les cartons du procureur général. Je sors de ce détail, un
de mes amis, républicain du lendemain, et qui n'est pas sans quelque crédit
comme homme et comme représentant, est allé en lui-même se plaindre à
M. de Lamartine du brimardement qu'on nous inflige, sans prétexte de poursuites
judiciaires que personne ne peut prendre au sérieux. Le dernier, après en avoir
je crois, causé avec ses collègues, a répondu, comme on pouvait s'y attendre,
en exprimant des tendances réactionnaires qui se manifestent à Paris sous toutes
formes de vent, et devant offrir à ces tendances un nouvel encouragement. D'ailleurs
quand on poursuit les prisonniers de Gênes, de Rome et de Paris, comment lâcher
la main avec nous sans encaisser, envers tout un parti politique considérable,
une fâcheuse responsabilité ? Au total, le plus probable c'est que le jour où
sera proclamée la constitution (en septembre au plus tard) une amnistie
générale abolira toutes les poursuites commencées depuis le 26 février. C'est
est, mon cher président, le résultat d'une démission que j'aurais pu avoir
provoquée, mais je ne demande rien, rien d'autre ! mais qui, après tout, n'est point
à regretter, puisqu'elle nous donne la pleine actualité de ces matières sur ce
qui nous concerne. N'oublions pas, toutefois, que les volontés républicaines sont
ambulations et qu'aujourd'hui, autant que jamais, l'avenir est entre les mains
de Dieu.

Puis-je ne quitter la Belgique, mais non tout à fait sans
signes de retour. Son médecin l'a mise aux eaux d'Aix. La chagrinante dont il me
paraît avoir grand besoin. Il ira de là se promener sur le Rhin. Sa
absence sera de six semaines ou deux mois. Je pourrais projeter un voyage
à Londres pour la fin de l'été. C'est, si notre sort doit se prolonger

tu voudra pas te brider, gagner ici par la faison des pluies et cherchera
en Savoie quelques uns de ces petites provinces, comme on en trouve au
pied du versant méridional des montagnes de ce pays. Lucien seul tient
ferme à Bruxelles, où il est à la garde de la maison de commerce
de Sedan et de ses relations de Liège. Les distractions par les quelles il
remplace le travail, et qui sont devenues pour lui un besoin, lui manqueraient
beaucoup à supposer que, sans nous absents, il se puisse sentir chez lui
à l'automne. Je ne pense pas que d'Orsillon qui est venu au milieu de
nous d'ici les amertumes dont on se s'adivinement abuser en France,
protège les dijons à l'étranger au dedin de leur d'Orsillon.

Merci, mon cher président, de ton petit bulletin local.
J'y dois ajouter, par confirmation de ce que nous savons, que la situation générale
des esprits en Belgique est toujours excellente; qu'il n'y a pas dans ce pays, deux
opinions, à ce point que les deux ou trois républicains dont le nom pouvait être
pour nous un danger, à l'égard de la loi d'indemnité, et qu'enfin nous voyons toujours
la garde civique et l'armée belges dans un tel esprit et actif sentiment en
faveur du maintien de l'ordre. Nous sommes vengés l'élite ivre la présence
du spartiate. Nos soldats ont fait des luges de tous les brabançons et les flamands
qui du mois d'août 1817 au mois de février dernier, marchaient à grands pas à
la république. L'attachement pour son infirmité héréditaire et par la mauvaise
disposition de ses frontières, le petit peuple, en se défendant de nos exemples, a
trouvé le moyen de garantir la tranquillité et de jouer un grand rôle en Europe.
On lui doit peut être que le torrent n'est pas encore tout emporté en hollandais, en
frank et jusqu'aux confins de la Turquie. L'histoire, si elle est juste, résoudra
aux Belges une belle page dans le drame étonnant et terrible de 1818.

Adieu, mon cher président, d'une si longue causerie. Elle me laisse
à peine assez de place pour m'acquiescer de toutes les communications affectueuses de ma femme
et de mes enfants pour vous et pour votre fils. Je voudrais aussi
vous prier d'être mon interprète auprès de M. Dachselt, de qui je suis en toute confiance
avant mon départ, et de nos collègues Duverrier et Montebello.

Ma nouvelle adresse est rue Ducalé 101. J'y serai, pour le moins,
jusqu'au 25 ou au 26. Ici dit pour le cas où vous pourriez m'envoyer de vos nouvelles.
Tout à vous P. J. J. J.